

Concevoir et conduire une action de formation en sécurité et sûreté à destination des agents de sécurité privée

RS7541 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333, 344
Formacode(s)	42856
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/04/2026
Date d'échéance	01/04/2029

Certificateur(s)

NOUVEL R FORMATION · SIRET : 80254529300028

Partenaires habilités

6 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 6 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
D.G.F - OI	80878661000044	Former et organiser l'évaluation
D.G.F-OI	80878661000036	Former et organiser l'évaluation
M2S33 FORMATIONS	83464473400016	Former et organiser l'évaluation
NCO FORMATIONS	80019207200109	Former et organiser l'évaluation
NCO FORMATIONS GLOBALES	80019207200018	Former et organiser l'évaluation
SECOPROTEC	79087357400020	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification vise à reconnaître les compétences professionnelles de formateurs intervenant dans le champ de la sécurité privée, en leur permettant de concevoir, animer et évaluer des actions de formation conformes aux exigences réglementaires en vigueur. Elle s'adresse aux professionnels souhaitant intervenir auprès d'agents de sécurité dans un cadre pédagogique rigoureux, sécurisé et encadré.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser une veille réglementaire, technique et pédagogique dans le champ de la sécurité et de la sûreté en consultant les textes officiels (Code de la sécurité intérieure, arrêtés, décrets), les référentiels métiers, les recommandations de la branche et les ressources pédagogiques actualisées dans le but de garantir la conformité et l'actualisation continue des contenus et pratiques de formation.

Identifier les caractéristiques du public visé par l'action de formation en sécurité privée en analysant le niveau de connaissances, les acquis professionnels, les besoins spécifiques (notamment liés au handicap) et les contraintes logistiques en vue d'adapter la formation aux profils des stagiaires et garantir l'accessibilité pédagogique.

Concevoir une action de formation à destination des agents de sécurité privée en définissant les objectifs pédagogiques, les contenus à transmettre, les méthodes d'animation, les supports, les critères d'évaluation et les

séquences pratiques pour structurer une progression pédagogique conforme aux exigences du secteur et aux attentes du commanditaire.

Organiser les aspects logistiques et administratifs d'une action de formation en sécurité et sûreté en préparant les éléments requis (feuilles de présence, matériels de simulation, aménagements pour les personnes en situation de handicap) afin de garantir le bon déroulement de la session et la conformité de l'action de formation au regard des obligations légales et qualité.

Animer une session de formation en sécurité et sûreté en animant les séquences prévues à l'aide de méthodes pédagogiques adaptées (apports théoriques, démonstrations, questionnements, mises en situation), en régulant la dynamique de groupe, en gérant les situations difficiles et en intégrant les aménagements nécessaires pour les publics spécifiques afin d'assurer la transmission des compétences attendues dans un cadre sécurisé, structurant et inclusif.

Mettre en œuvre des mises en situation pédagogiques réalistes dans le domaine de la sécurité privée en s'appuyant sur des cas pratiques contextualisés aux activités réglementées (prévention des conflits, palpation, inspection visuelle, secours d'urgence, risques terroristes), en définissant les rôles et les attendus, et en mobilisant les équipements nécessaires pour permettre aux stagiaires de s'approprier les gestes, procédures et postures professionnelles attendues en situation opérationnelle.

Évaluer les acquis des stagiaires en sécurité et sûreté en utilisant des outils adaptés (observations en situation, grilles critériées, questionnaires, entretiens), en recueillant les éléments objectifs liés à la progression et aux compétences visées afin de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs pédagogiques, valider les compétences acquises et identifier les axes d'amélioration.

Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue de sa pratique de formateur en sécurité et sûreté en recueillant et analysant les retours des parties prenantes via des outils de recueil de la satisfaction afin d'ajuster ses méthodes pédagogiques, faire évoluer ses contenus et renforcer la qualité, la pertinence et l'impact des formations en sécurité et sûreté dispensées.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

justifier de deux années d'exercice professionnel dans le domaine de la surveillance humaine ou du gardiennage, ou dans le domaine de la sécurité publique;

connaître le cadre légal des activités privées de sécurité (Code de la sécurité intérieure), les exigences du CNAPS

, l'ordonnance n° 2023-374 du 16 mai 2023

et le décret n° 2024-311 du 4 avril 2024

pris pour son application qui ont intégralement réécrit les dispositions législatives et réglementaires du code de la sécurité intérieure (CSI) qui régissent la formation aux activités privées de sécurité.

Pour valider ce prérequis, un test de connaissance préalable à l'inscription à la certification quelle que soit la voie d'accès sera exigé avec un minimum de réussite de 80%.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

justifier de deux années d'exercice professionnel dans le domaine de la surveillance humaine ou du gardiennage, ou dans le domaine de la sécurité publique;

connaître le cadre légal des activités privées de sécurité (Code de la sécurité intérieure), les exigences du CNAPS

, l'ordonnance n° 2023-374 du 16 mai 2023

et le décret n° 2024-311 du 4 avril 2024

pris pour son application qui ont intégralement réécrit les dispositions législatives et réglementaires du code de la sécurité intérieure (CSI) qui régissent la formation aux activités privées de sécurité.

Pour valider ce prérequis, un test de connaissance préalable à l'inscription à la certification quelle que soit la voie d'accès sera exigé avec un minimum de réussite de 80%.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Deux professionnels exerçant comme formateurs en sécurité privée professionnels ou dirigeant un centre de formation en sécurité privée, extérieurs à NOUVEL R FORMATION

Base légale

Date de décision	01/04/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/04/2029
Date de dernière délivrance possible	01/10/2029

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7541/>

Où se former

Formations référencées	4
Organismes	4
Régions couvertes	3
Prix indicatif	1 500 €
Durée	70 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	12
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	25 %
Période	07/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	22
Montant total engagé	32 803 €
Coût moyen par dossier	1 491 €
Durée moyenne	70 h
Période	05/2026 – 09/2026
France compétences	91 %
Entreprise	5 %
Reste à charge titulaire	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.